

Avenant N°1 aux instructions de course

- Plombage moteur :

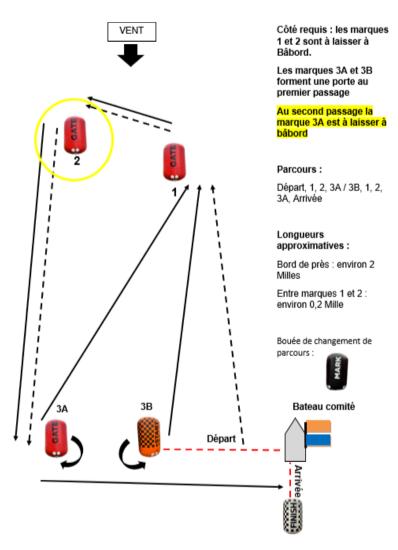
Ajout aux instructions de courses :

Le moteur ne sera pas plombé sur les courses ayant un coefficient inférieur à 3. Pour les courses ayant un coefficient 3, le plombage devra être réalisé selon la règle de classe H3.2. Les coefficients de courses sont précisés en IC 18.2

- Parcours construits:

L'annexe parcours construits est modifiée comme suit :

PARCOURS CONSTRUITS



Arrivée matérialisée par :

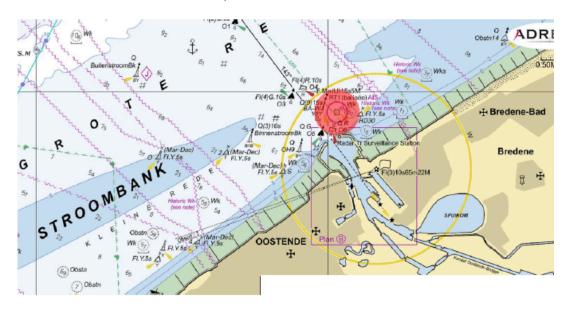
Le mât arborant un pavillon bleu à laisser à bâbord Le côté parcours de la marque d'arrivée à laisser à tribord

- Zones d'exclusions :

Ajout des zones d'exclusion suivantes :

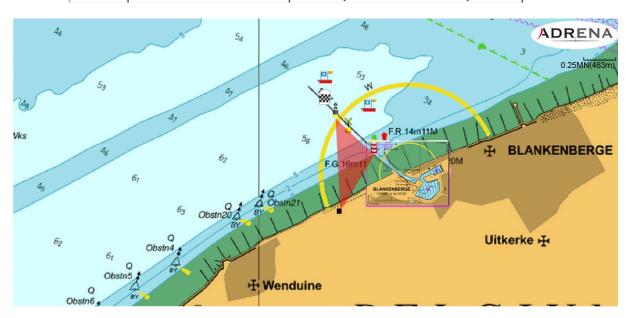
ZI OSTENDE:

Cercle de 0,5 miles autour de la position 51°14,780 N , 2°55,150 E



BLANKENBERGE

Ordre	Waypoint	Position
1	HB-N	51°19,170 N 003°05,950 E
2	MOLE OUEST	51°18,880 N 003°06,430 E
3	T BLANKENBERGE	51°18,450 N 003°06,000 E



- Emplacement des pavillons de course :

Modification des IC 7.2 et 22

Les deux pavillons de course fournis par l'OA sont à placer dans les bastaques, un à bâbord et à un tribord.

Le président du comité de course

Ludwig REITZER

Le président du Jury

Eric Humeau

Affiché le vendredi 28 juin 2024 à 13h00.